Le 2 novembre 2020

PROCÈS-VERBAL de la sept cent quatre-vingt-douzième séance du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, créée par l'article 26 de la loi 119, sanctionnée le 17 mai 1979, tenue au Centre Municipal, 1177, Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) à 19h00 conformément à l'article 148 du Code municipal.

SONT PRÉSENTS: Madame la conseillère Nancy D'Amour et messieurs les conseillers Luc Verner, Martin Proulx, Luc Prud'Homme, Martin Prescott , et Sébastien Renaud et faisant quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Louis-Seize.

2020-11-1763 Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU que ce Conseil déclare ouverte la séance ordinaire et adopte ordre du jour tel que modifié.

ITEMS RETIRÉS

9.3 Autorisation de disposer d'un conteneur maritime
9.11 Adoption de la politique P_TRANS_12 – Politique d'apaisement de la circulation

Adopté à l'unanimité

2020-11-1764 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 soit adopté tel que déposé par le Secrétaire-trésorier.

Adopté à l'unanimité

2020-11-1765 Comptes payés

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil entérine les listes des déboursés émis au montant total de 1 351 304.96 $ tel qu'indiqué sur les listes présentées par le Secrétaire-trésorier en annexe aux présentes minutes à la page CP-20-10, le tout selon les dispositions du règlement de délégation de pouvoir ainsi qu'à l'article 961.1 du Code municipal du Québec

PAGE 6 (Chèques)	960 478.06 $
PAGE 8 (Prélèvements)	73 063.05 $
Quote-Parts MRC et frais bancaires	149 800.99 $
SALAIRE DU	
3 sept. 2020	22 522.84 $
10 sept. 2020	21 297.69 $
17 sept. 2020	20 254.54 $
24 sept. 2020	20 833.49 $
REMISE PROVINCIALE (Septembre)	46 380.04 $
REMISE FÉDÉRALE (Septembre)	19 951.81 $
SOUS-TOTAL	**1 334 582.51 $**
CONSEIL (Octobre)	8 777.78 $
POMPIERS ET PR (Septembre)	7 944.67 $
TOTAL	**1 351 304.96 $**

Adopté à la majorité

2020-11-1766 Demande d'autorisation à la CPTAQ – ancien site de Champboisé

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire du lot 4 828 759 pour l'avoir acquis le 5 avril 2012;

ATTENDU QUE la Municipalité est également propriétaire du lot 4 828 760 pour l'avoir acquis le 31 octobre 2019 ;

ATTENDU QUE ces immeubles forment un ensemble, mieux connu comme étant le site de Champboisé, d'une superficie de plus de 66 hectares situés en zone agricole au sens de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

ATTENDU QUE la Municipalité entend convertir l'immeuble en centre récréotouristique et y mettre en valeur une érablière et les champs en culture qui la composent, en plus d'y prévoir différentes cultures, dont un verger et une plantation de sapins de Noël, et d'y aménager un jardin botanique, une scène extérieure et une expérience immersive multimédia tout en restaurant le réseau de sentiers existants et en prévoyant différentes activités de plein-air, dont des activités nautiques;

ATTENDU QUE la Municipalité entend également transformer le bâtiment principal existant afin d'y implanter un établissement de type microbrasserie, distillerie artisanale ou table champêtre ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir les autorisations requises de la *Commission de protection du territoire et des activités agricoles* pour ainsi s'assurer de respecter le cadre juridique qui s'impose en pareilles circonstances;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil mandate Prévost Fortin D'Aoust, avocats pour conseiller la Municipalité, confectionner les demandes d'autorisation requises par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et représenter la Municipalité devant la CPTAQ pour ce faire;

DE PLUS, ce Conseil mandate M. Pierre Benoit, de FBE Experts Conseils pour préparer un rapport d'expertise en agronomie, au soutien du projet de la Municipalité;

ENFIN, ce Conseil autorise le maire, et en son absence le maire suppléant, ainsi que le directeur général, et en son absence la directrice générale adjointe, à signer tout document requis pour la réalisation du projet, pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2020-11-1767 Autorisation de signer des lettres d'entente avec le SCFP section locale 4394

ATTENDU QUE la direction de la Municipalité a conclu des ententes avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) section locale 4394 relativement au règlement de deux griefs et à la modification de certaines conditions de travail de deux employés ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR la conseillère **Nancy D'Amour**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, les lettres d'entente avec le SCFP section locale 4394 jointes en annexe à la présente.

Adoptée à la majorité

2020-11-1768 Autorisation d'octroyer le contrat de fourniture d'abrasifs pour la saison hivernale 2020-2021

ATTENDU QU'il y a lieu de constituer les réserves d'abrasifs en vue de la saison hivernale 2020-2021 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a publié un appel d'offres le 23 septembre dernier ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 9 octobre ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accorde le contrat de fourniture d'environ 10 000 tonnes d'abrasifs pour la saison hivernale au fournisseur et au prix indiqué ci-dessous:

- Camionnage Dan Farnand
    - 13.83$ /tonne taxes, redevances, chargement, pesée et livraison inclus pour la réserve du secteur ouest ;
    - 7.75$ /tonne taxes, redevances, chargement, pesée et livraison inclus pour la réserve du secteur est.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-33000-622 « Sable ».

Adoptée à la majorité

2020-11-1769 Autorisation d'octroyer le contrat pour la fourniture de sel à déglaçage pour la saison hivernale 2020-2021

ATTENDU QU'il y a lieu de constituer les réserves de sel de déglaçage en vue de la saison hivernale 2020-2021 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions par voie d'invitation le 23 septembre dernier ;

ATTENDU QUE trois fournisseurs ont répondu à l'invitation ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accorde le contrat de fourniture de sel de déglaçage pour la saison hivernale à Sel Warwick aux prix de 92$/tonne, plus taxes, livrées au 870, chemin Donaldson et au 2291, route 309 ;

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-33000-629 « Sel ».

Adoptée à la majorité

2020-11-1770 Autorisation de verser une contribution au club social des employés de la Municipalité

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de L'Ange-Gardien désire reconnaître la contribution de ses employés pour l'année 2020 ;

ATTENDU QU'en raison de la pandémie de COVID-19, les employés de la Municipalité ne pourront pas tenir de fête de Noël cette année ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ à l'unanimité

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le versement d'une somme de 500 $ au club social des employés. Le club social pourra utiliser cette somme à sa convenance pour souligner le temps de fêtes 2020 malgré l'impossibilité de tenir une fête de Noël.

Adoptée à l'unanimité

2020-11-1771 Autorisation d'une dépense pour l'installation de nouvelles glissières de sécurité

ATTENDU QU'il y a lieu d'installer de nouvelles glissières de sécurité sur le chemin Pierre-Laporte à la sortie des nouveaux ponceaux qui ont été installés devant le 975 Pierre-Laporte ;

ATTENDU QU'il y a également lieu d'installer de nouvelles glissières de sécurité sur le chemin Belter dans une section où le fossé est particulièrement profond ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'installer de nouvelles glissières à l'intersection du chemin River et du chemin Neilon ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise une dépense de 17188.17 $ taxes incluses pour la fourniture et l'installation de 196 mètres linéaires de glissière de sécurité recyclée sur les chemins Pierre-Laporte, Belter et Neilon.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 03-60000-000 « affectation aux activités d'investissement »

Adoptée à la majorité

2020-11-1772 Autorisation d'une dépense pour la réalisation d'une vidéo promotionnelle

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite faire réaliser une vidéo promotionnelle sur les projets de développement de l'ancien site de Champboisé ;

ATTENDU QUE la firme Normal Studio a présenté une proposition à la Municipalité pour la réalisation de ladite vidéo ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil octroi le contrat de réalisation d'une vidéo promotionnelle sur les projets de développement de l'ancien site de Champboisé à la firme Normal Studio pour la somme totale de 25 899.90 $ plus taxes.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-70155-726 « Communication ».

Adopté à la majorité

2020-11-1773 Autorisation d'une dépense pour l'achat d'une souffleuse

ATTENDU QUE les services techniques ont proposé de faire l'acquisition d'une souffleuse de 84 pouces pour installer sur le nouveau tracteur acquis au printemps dernier afin de faciliter le déneigement des stationnements notamment celui de la mairie ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'acquisition d'une souffleuse de 84 pouces de large de marque Normand pour la somme de 5 900 $ plus taxes.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 03-60000-000 « Affectation aux activités d'investissement ».

Adoptée à la majorité

2020-11-1774 Autorisation d'une dépense pour la mise en place d'un système permettant le télétravail

ATTENDU QUE la deuxième vague de la pandémie de coronavirus fait actuellement rage au Québec et en Outaouais ;

ATTENDU QUE la Municipalité a mis plusieurs mesures en place pour assurer la sécurité des employés ;

ATTENDU QUE malgré ces mesures, il serait opportun de se doter des technologies nécessaires pour permettre aux employés de bureau, à certaines conditions, de faire du télétravail ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition pour fournir et installer les équipements et logiciels nécessaires à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise une dépense de 11 473.92 $ taxes incluses pour le remplacement du pare-feu, la fourniture de licences VPN, l'achat de portables ainsi que pour la configuration et l'installation de ces équipements en vue de facilité l'accès au télétravail.

Les fonds à cette fin seront pris à même l'aide financière accordée par le gouvernement du Québec pour aider les municipalités à combattre la pandémie.

Adoptée à la majorité

2020-11-1775 Autorisation d'acquérir une servitude de drainage

ATTENDU QUE suite à l'installation de nouveaux ponceaux sous le chemin Pierre-Laporte, des aménagements de drainage ont été réalisés sur une partie du lot 3 299 975 en bordure du dit chemin ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'acquérir une servitude de drainage pour lesdits aménagements ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'acquisition d'une servitude de drainage sur une partie du lot 3 299 975 tel que démontré sur la description technique préparée par Simon Dufour Handfield, arpenteur géomètre sous sa minute 2768 en date du 23 octobre 2020.

DE PLUS, ce Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de servitude tel que préparé par Me Alexandre Mercier, notaire.

Adoptée à la majorité

2020-11-1776 Autorisation de présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme PSSPA pour l'amélioration des sentiers sur l'ancien site de Champboisé ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la présentation du projet d'amélioration des sentiers de l'ancien site de Champboisé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de L'Ange-Gardien à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

ENFIN QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien désigne monsieur Alain Descarreaux, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à la majorité

2020-11-1777 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée

Il est 19h18

Adoptée à l'unanimité

_____	_____
Marc Louis-Seize	Alain Descarreaux
Maire	Directeur général

Je, Marc Louis-Seize, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.